

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

SEANCE DU 26 MAI 2026



ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O)



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET,
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI -MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUC - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERJEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-1

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 75

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O)

L'article L 1414-2 du Code général des collectivités territoriales dispose que « pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée (...) le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 ».

L'article L 1411-5 du CGCT dispose que la Commission d'Appel d'Offres est « composée par l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, et par 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires ».

Les membres titulaires et suppléants sont élus au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus. Le panachage entre listes n'est pas autorisé.

L'élection de la Commission d'Appel d'Offres a été effectuée par vote électronique, chaque délégué s'est vu attribuer un boîtier.

Cette commission d'appel d'offres est constituée pour la totalité des procédures de passation que le SMDO mettra en œuvre pendant le mandat.

Après appel à candidature, il est proposé la liste suivante :

Commission d'Appel d'Offres (CAO)	
Président : M. Omar YAQOUB (ACSO)	
Titulaires	Suppléants
M. Jean-François CROISILLE (La Vallée Dorée)	M. Marc CHAMBON (Agglo. Creilloise)
M. Olivier DE BEULE (Plateau Picard)	M. François DROUIN (Oise et Halatte)
M. Franck SUPERBI (Lisières de l'Oise)	M. Sébastien FLET-REITZ (Aire Cantilienne)
M. René MAHET (Pays des Sources)	M. Denis MESSIO (Oise et Halatte)
M. Romuald SEELS (ARC)	MME Arielle FRANÇOIS (ARC)

Il n'y a pas d'autre liste candidate.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'élire les membres de la Commission d'Appel d'Offres selon la liste suivante :

Commission d'Appel d'Offres (CAO)	
Président : M. Omar YAQOUB (ACSO)	
Titulaires	Suppléants
M. Jean-François CROISILLE (La Vallée Dorée)	M. Marc CHAMBON (Agglo. Creilloise)
M. Olivier DE BEULE (Plateau Picard)	M. François DROUIN (Oise et Halatte)
M. Franck SUPERBI (Lisières de l'Oise)	M. Sébastien FLET-REITZ (Aire Cantilienne)
M. René MAHET (Pays des Sources)	M. Denis MESSIO (Oise et Halatte)
M. Romuald SEELS (ARC)	MME Arielle FRANÇOIS (ARC)

Les résultats du vote sont les suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de présents : 76
 Nombre d'abstentions : 1
 Nombre de votants : 75
 Nombre de blancs : 6
 Nombre de nuls : 1
 Suffrages exprimés : 68

A obtenu :

Liste de la Commission d'Appel d'Offres : 68 voix

La liste de la Commission d'Appel d'Offres ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été élue.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE
 Et ont les membres
 signés après lecture,
 Pour copie conforme
 Le Président,
 Philippe MARINI



Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le



ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. QUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-2

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 73

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

La Commission de délégation de service public est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, conformément à l'article 1411-5 du code général des collectivités territoriales.

Les membres titulaires et suppléants sont élus au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus. Le panachage entre listes n'est pas autorisé.

L'élection de la Commission de Délégation de Service Public a été effectuée par vote électronique, chaque délégué s'est vu attribuer un boîtier.

Après appel à candidature, il est proposé la liste suivante :

Commission de Délégation de Service Public (DSP)	
Président : Mme Arielle FRANÇOIS (ARC)	
Titulaires	Suppléants
M. Omar YAQOUB (ACSO)	M. Khalid CHARKI (ACSO)
M. René MAHET (Pays des Sources)	M. Jean-Pierre DESMOULINS (ARC)
M. Philippe KELLNER (Oise et Halatte)	M. Sébastien BERTHE (Oise et Halatte)
M. Olivier de BEULE (Plateau Picard)	M. Bernard HELLAL (ARC)
M. Jean-François CROISILLE (La Vallée Dorée)	Mme Béatrice LEJEUNE (CAB)

Il n'y a pas d'autre liste candidate.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'élire les membres de la Commission de Délégation de Service Public selon la liste suivante :

Commission de Délégation de Service Public (DSP)	
Président : Mme Arielle FRANÇOIS (ARC)	
Titulaires	Suppléants
M. Omar YAQOUB (ACSO)	M. Khalid CHARKI (ACSO)
M. René MAHET (Pays des Sources)	M. Jean-Pierre DESMOULINS (ARC)
M. Philippe KELLNER (Oise et Halatte)	M. Sébastien BERTHE (Oise et Halatte)
M. Olivier de BEULE (Plateau Picard)	M. Bernard HELLAL (ARC)
M. Jean-François CROISILLE (La Vallée Dorée)	Mme Béatrice LEJEUNE (CAB)

Les résultats du vote sont les suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de présents : 76
 Nombre d'abstentions : 3
 Nombre de votants : 73
 Nombre de blancs : 0
 Nombre de nuls : 0
 Suffrages exprimés : 73

A obtenu :

Liste de la Commission de Délégation de Service Public : 73 voix

La liste de la Commission DSP ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été élue.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ
 Et ont les membres présents
 signés après lecture,
 Pour copie conforme,
 Le Président,
 Philippe MARINI



Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le



ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_2-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

SEANCE DU 26 MAI 2026



**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS
LOCAUX (CCSPL)**



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET,
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE
BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-
REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER
- MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI
- TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme
KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par
Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M.
LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. QUIZILLE par M. CHARKI - M.
SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUC - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE
- DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC -
LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER -
STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-3

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 74

Syndicat Mixte du Département de l'Oise
Parc Tertiaire et Scientifique
Adresse postale : CS 30316 - 60203 COMPIÈGNE Cedex
Tél. 03 44 38 29 00
Fax 03 44 38 23 61
www.smdoise.fr

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

La Commission Consultative des Services Publics Locaux permet la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics.

L'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités territoriales impose aux établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants de créer une Commission Consultative des services Publics Locaux, notamment pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à des tiers par convention de délégation de service public.

Elle comprend des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante.

En fonction de l'ordre du jour, la Commission peut, sur proposition du Président, inviter à participer à ses travaux toute personne dont l'audition lui paraît utile.

Cette Commission examine chaque année sur le rapport de son Président :

- le rapport annuel établi par le délégataire de service public,
- le rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers.

Elle est consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public.

Il est proposé la composition suivante : 5 membres désignés au sein de l'assemblée délibérante dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des membres représentant les associations locales (ALEP, UDAF, CLCV, CGL, etc.) nommés par l'assemblée :

Les représentants désignés par les associations sont nommés par le Comité Syndical.

Après appel à candidature, il est proposé la liste suivante :

Commission Consultative des Service Publics Locaux (CCSPL)	
Président : Christophe FUMERY (CAB)	
Titulaires	Suppléants
M. Sébastien BERTHE (Oise et Halatte)	Mme Annick DECAMP (Plaine d'Estrées)
Mme Béatrice LEJEUNE (CAB)	M. Francis CORMIER (Pays des Sources)
M. Jean-Jacques DUMORTIER (Thelloise)	Mme Arielle FRANÇOIS (ARC)
M. Franck MINE (Clermontois)	M. Stéphane CUVILLIER (Oise Picarde)
M. Mikaël FEIGUEUX (Oise Picarde)	M. Eric TOURAIN (Oise Picarde)

Il n'y a pas d'autre liste candidate.

Les représentants désignés par les associations ont été nommés par le Comité Syndical.

Il s'agit :

- ROSO : Monsieur Didier MALÉ
- CLCV : Monsieur Vincent MOQUET / Monsieur Eric BARBIER
- UDAF : Monsieur Daniel HIBERTY

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'élire les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux selon la liste suivante :

Commission Consultative des Service Publics Locaux (CCSPL)	
Président : Christophe FUMERY (CAB)	
Titulaires	Suppléants
M. Sébastien BERTHE (Oise et Halatte)	Mme Annick DECAMP (Plaine d'Estrées)
Mme Béatrice LEJEUNE (CAB)	M. Francis CORMIER (Pays des Sources)
M. Jean-Jacques DUMORTIER (Thelloise)	Mme Arielle FRANÇOIS (ARC)
M. Franck MINE (Clermontois)	M. Stéphane CUVILLIER (Oise Picarde)
M. Mikaël FEIGUEUX (Oise Picarde)	M. Eric TOURAIN (Oise Picarde)

Et de nommer les représentants des associations suivantes :

- ROSO : Monsieur Didier MALÉ
- CLCV : Monsieur Vincent MOQUET/Monsieur Eric BARBIER
- UDAF : Monsieur Daniel HIBERTY

Les résultats du vote sont les suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de présents	: 78
Nombre d'abstentions	: 4
Nombre de votants	: 74
Nombre de blancs	: 0
Nombre de nuls	: 0
Suffrages exprimés	: 74

A obtenu :

Liste de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) : 74 voix

La liste de la CCSPL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été élue.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ
Et ont les membres présents
signés après lecture,
Pour copie conforme,
Le Président,
Philippe MARIN



Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

SLO

ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_3-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET,
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUC - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-4

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 78

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES

La Commission de contrôle des comptes détaillés du délégataire de service public est prévue par les articles R 2222- 1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

La composition de cette commission au sein du SMDO est habituellement de 5 délégués titulaires et autant de suppléants. Elle est présidée par un vice- président.

Il est proposé de reconduire cette composition.

Il est précisé que les mêmes membres composeront également la commission des Finances créée dans le cadre des commissions facultatives.

Après appel à candidature, il est proposé la liste suivante :

Commission de Contrôle des Comptes	
Président : Bernard HELLAL (ARC)	
Titulaires	Suppléants
M. Jean-Pierre BOSINO (ACSO)	M. Jean-Pierre LEBOEUF (ARC)
M. Olivier DE BEULE (Plateau Picard)	M. Denis MESSIO (Oise et Halatte)
M. Gabriel MELAÏMI (Pays de Valois)	M. Sébastien BERTHE (Oise et Halatte)
M. François DROUIN (Oise et Halatte)	Mme Béatrice LEJEUNE (CAB)
M. Guillaume PINEL (Pays des Sources)	M. Abdelafid MOKHTARI (Sablons)

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'élire les membres de la Commission de Contrôle des Comptes selon la liste suivante :

Commission de Contrôle des Comptes	
Président : Bernard HELLAL (ARC)	
Titulaires	Suppléants
M. Jean-Pierre BOSINO (ACSO)	M. Jean-Pierre LEBOEUF (ARC)
M. Olivier DE BEULE (Plateau Picard)	M. Denis MESSIO (Oise et Halatte)
M. Gabriel MELAÏMI (Pays de Valois)	M. Sébastien BERTHE (Oise et Halatte)
M. François DROUIN (Oise et Halatte)	Mme Béatrice LEJEUNE (CAB)
M. Guillaume PINEL (Pays des Sources)	M. Abdelafid MOKHTARI (Sablons)

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

S'LO

ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_4-DE

Les résultats du vote sont les suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de présents	: 78
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de votants	: 78
Nombre de blancs	: 2
Nombre de nuls	: 0
Suffrages exprimés	: 76

A obtenu :

Liste de la Commission de Contrôle des Comptes : 76 voix

La liste de la Commission de Contrôle des Comptes ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été élue.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ
par les membres présents
signés après lecture,
pour copie conforme,
Le Président,
Philippe MARINI



Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le



ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_4-DE

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
 Reçu en préfecture le 01/06/2026
 Publié le
 ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_1-DE

S'LOW

Comité syndical du SMDO du 26 mai 2026

Délibération	Vote	Tour	Sièges à pourvoir	Présents ou Représentés	Abstentions	Votants	Blancs	Nuls	Suffrages exprimés	Type Majorité	Majorité / QF	Conseller (N°) / Liste (membres)	Nb Voix	%	Sièges
CAO	Commission d'Appel d'Offres	1	5	76	1	75	6	1	68	P	1	LISTE Omar YAQOOB (5)	68	100,0%	5
CDSP	Commission de Délégation de Service Public	1	5	76	3	73	0	0	73	P	1	LISTE Arielle FRANÇOIS (5)	73	100,0%	5
CCSPL	CCSPL	1	5	78	4	74	0	0	74	R	1	LISTE Christophe FUMERY (5)	74	100,0%	5
CCC	Commission de Contrôle des Comptes/Finan	1	5	78	0	78	2	0	76	R	1	LISTE Bernard HELLAL (5)	76	100,0%	5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS FACULTATIVES



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET,
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE
BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-
REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER
- MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI
- TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme
KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par
Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M.
LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M.
SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE
- DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC -
LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAÏDI - RUBIN - SOYER -
STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-5

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS FACULTATIVES

En vertu de l'article L 2121-22 du code général des collectivités territoriales et de l'article 44 du règlement intérieur du SMDO, l'assemblée délibérante peut constituer des commissions thématiques chargées d'étudier les questions soumises au Bureau ou au Comité.

Ces commissions sont ouvertes aux délégués titulaires et suppléants. Un délégué peut participer à plusieurs commissions.

Les commissions facultatives n'ont pas de pouvoir de décision. Elles émettent un avis et formulent des propositions sur les questions qui leur sont soumises.

Pour la mandature 2026-2032, les commissions proposées sont les suivantes :

- 1. Suivi du centre de valorisation énergétique (CVE) et décarbonation :** le CVE fait l'objet d'un suivi technique et financier permanent. La commission est informée des investissements envisagés, des données relatives à la production d'électricité et de vente de chaleur, etc. Le nouvel enjeu consiste à réfléchir à la décarbonation, avec la mise en place d'un dispositif de captation et de traitement des fumées (CO²). Objectifs : être toujours plus vertueux, réduire le taux de TGAP auquel est soumis le CVE et échapper à une éventuelle taxe carbone en cours de discussion au niveau européen.
- 2. Réseau de chaleur et transport fluvial :** Depuis 2013, le SMDO développe depuis le CVE des réseaux de chaleur urbains qui permettent de vendre de la chaleur à Oïse Habitat afin de chauffer plus de 13.000 logements sociaux du bassin creillois. Ces réseaux pourraient, à l'avenir, être connectés à des consommateurs industriels. Le Syndicat souhaite également compléter son dispositif de transport alternatif en créant un port fluvial qui permettrait notamment le transport des mâchefers depuis le CVE jusqu'au site de traitement.
- 3. Suivi du centre de tri, des collectes sélectives et de la relation avec les éco-organismes :** la commission suit le contrat d'exploitation du centre de tri, les modalités de collecte des emballages et papiers et les évolutions du partenariat avec l'éco-organisme CITEO. Elle examine toutes les conventions relatives aux déchets relevant de la responsabilité élargie des producteurs (mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets dangereux, piles, textiles, etc.) qui font régulièrement l'objet d'évolutions réglementaires et se montre force de propositions pour préparer les discussions avec les éco-organismes.
- 4. Ententes intercommunales :** depuis plusieurs années, le SMDO a conclu des partenariats avec des syndicats limitrophes exerçant les mêmes compétences (Valor'Aisne, SMITOM 77, SIGIDURS-SYCTOM de Paris, SMEDAR). Ces ententes ont pour objectif de mutualiser les installations afin d'optimiser la gestion des déchets. La commission étudie les conventions d'entente proposées selon les besoins des différents partenaires. Elle est également compétente pour examiner d'éventuels nouveaux partenariats.
- 5. Interface collecte/traitement :** cette commission étudie toutes les pistes d'amélioration du tri en milieu urbain, semi-urbain, rural, etc, avec les différents acteurs, notamment les bailleurs sociaux. Elle réfléchit aux solutions qui peuvent être proposées pour la collecte des biodéchets, les dépôts sauvages, le traitement de nouveaux déchets (exemple des bonbonnes de protoxyde d'azote).
- 6. Transfert et transport :** le SMDO a depuis l'origine adopté le transport alternatif routier pour le transport des déchets jusqu'aux installations industrielles de Villers Saint Paul. La commission examine l'ensemble des questions relatives au transport ferroviaire et au transport par camions des bennes de collectes. Des études sont en cours pour développer le transport ferroviaire à l'Ouest du territoire.
- 7. Déchetteries et encombrants :** le SMDO gère un important réseau de déchetteries implantées sur l'ensemble de son territoire. La commission étudie les projets de construction et/ou d'aménagement ou de mise en conformité des sites, les évolutions du

règlement intérieur applicables aux usagers, la qualité du service, etc. Elle étudie les adaptations nécessaires engendrées par les évolutions réglementaires en matière de responsabilité élargie des producteurs.

8. **Commission MAPA** : Préalablement à l'attribution par le Bureau syndical, cette commission donne un avis sur l'ensemble des marchés publics lancés en procédure adaptée (services, fournitures, travaux) selon les seuils réglementaires. Elle examine les analyses d'offres et les projets d'avenants.
9. **Communication** : au sein de cette commission, sont présentés les projets de communication du SMDO auprès des institutionnels et du grand public, qu'il s'agisse des différentes publications, des programmes d'animations ou de réunions publiques.
10. **Prévention, économie circulaire et réemploi** : la commission examine toutes les actions relatives à la réduction des déchets, à la lutte contre le gaspillage et au réemploi. Elle suit également l'ensemble des partenariats noués avec les recycleries et les acteurs du réemploi.
11. **Commission des finances** : cette commission est composée des mêmes membres que la commission de contrôle. Elle examine les différentes questions budgétaires : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, décisions modificatives.

Chaque commission sera présidée par un vice-président.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : de désigner les membres des 11 commissions facultatives (*par ordre alphabétique*) selon les listes suivantes :

COMMISSION COMMUNICATION	
Présidente : Sophie MERCIER (CCPE)	
1. Mme Florence DEMOUY (Lisières de l'Oise)	6. M. Sébastien FLET-REITZ (Aire Cantilienne)
2. Mme Arielle FRANÇOIS (ARC)	
3. M. Bernard HELLAL (ARC)	
4. Mme Sarah HINQUE (Senlis Sud Oise)	
5. M. Franck MINE (Clermontois)	

COMMISSION DECHETTERIES	
Président : Daniel GAGE (Pays de Valois)	
1. M. Khalid CHARKI (ACSO)	12. M. Stéphane CUVILLIER (Oise Picarde)
2. M. Olivier COULON (Plateau Picard)	13. M. Sylvain LE CHATTON (Vexin Thelle)
3. M. Mickaël FEIGUEUX (Oise Picarde)	14. M. Jean-Jacques DUMORTIER (Thelloise)
4. M. Eric TOURAIN (Oise Picarde)	15. M. Thierry LACROIX (Pays des Sources)
5. M. Dominique LOISEAU (Pays de Bray)	16. M. Guillaume PINEL (Pays des Sources)

6. M. Christophe DIOT (Pays de Bray)	17. Mme Violaine PIERRE (Plaine d'Estrées)
7. M. Xavier DE VALENCE (ARC)	18. M. Denis MESSIO (Oise et Halatte)
8. M. Marcel TALON (Pays Noyonnais)	19. M. Alain SABATIER (Aire Cantilienne)
9. M. GONCALVES Bruno (Pays Noyonnais)	20. M. Sébastien BERTHE (Oise et Halatte)
10. M. Franck SUPERBI (Lisières de l'Oise)	21. Mme Leslie PICARD (Aire Cantilienne)
11. Mme Florence DEMOUY (Lisières de l'Oise)	

COMMISSION ENTENTES INTERCOMMUNALES	
Président : Jean-François CROISILLE (La Vallée Dorée)	
1. M. Franck SUPERBI (Lisières de l'Oise)	4. M. René MAHET (Pays des Sources)
2. M. Omar YAQOUB (ACSO)	5. Mme Sidonie MUSELET (ARC)
3. M. Guillaume PINEL (Pays des Sources)	

COMMISSION DES FINANCES	
Président : Bernard HELLAL (ARC)	
1. M. Jean-Pierre BOSINO (ACSO)	6. M. Jean-Pierre LEOEUF (ARC)
2. M. Olivier DE BEULE (Plateau Picard)	7. M. Denis MESSIO (Oise et Halatte)
3. M. Gabriel MELAÏMI (Pays de Valois)	8. M. Sébastien BERTHE (Oise et Halatte)
4. M. François DROUIN (Oise et Halatte)	9. Mme Béatrice LEJEUNE (CAB)
5. M. Guillaume PINEL (Pays des Sources)	10. M. Abdelafid MOKHTARI (Sablons)

COMMISSION INTERFACE COLLECTE ET TRAITEMENT	
Présidente : Béatrice LEJEUNE (CAB)	
1. M. Khalid CHARKI (ACSO)	5. M. Olivier CROISIC (Sablons)
2. M. Mickaël FEIGUEUX (Oise Picarde)	6. M. Stéphane CUVILLIER (Oise Picarde)
3. M. Eric TOURAIN (Oise Picarde)	7. M. Franck DERUEM (Clermontois)
4. M. Christophe FUMERY (CAB)	

COMMISSION MAPA	
Président : Jean-Jacques DUMORTIER (Thelloise)	
1. M. Jean-François CROISILLE (La Vallée Dorée)	3. M. René MAHET (Pays des Sources)
2. M. Olivier CROISIC (Sablons)	4. M. Daniel GAGE (Pays de Valois)

COMMISSION PREVENTION	
Président : Franck MINE (Clermontois)	
1. Mme Sophie MERCIER (Plaine d'Estrées)	10. M. Omar YAQOUB (ACSO)
2. M. Khalid CHARKI (ACSO)	11. Mme Sarah HINQUE (Senlis Sud Oise)
3. Mme Emmanuelle BOUR (ARC)	12. M. Romuald SEELS (ARC)
4. M. Fabien FOUCHER (Pays Noyonnais)	13. Mme Violaine PIERRE
5. M. Pascal DOLLÉ (Pays Noyonnais)	14. M. Daniel GAGE (Pays de Valois)
6. Mme Béatrice LEJEUNE (CAB)	15. M. Denis MESSIO (Oise et Halatte)
7. M. Abdelafid MOKHTARI (Sablons)	16. M. Alain SABATIER (Aire Cantilienne)
8. M. Olivier CROISIC (Sablons)	17. M. Sébastien BERTHE (Oise et Halatte)
9. Mme Estelle LAPIERRE (Sablons)	18. Mme Leslie PICARD (Aire Cantilienne)

COMMISSION RESEAU DE CHALEUR	
Président : Philippe KELLNER (Oise et Halatte)	
1. Mme Valérie POULAIN (Oise et Halatte)	5. M. Thierry LACROIX (Pays des Sources)
2. Mme Emmanuelle BOUR (ARC)	6. M. René MAHET (Pays des Sources)
3. M. Omar YAQOUB (ACSO)	7. M. Marc CHAMBON (ACSO)
4. M. Eric GUERIN (Pays Noyonnais)	8. M. Sébastien BERTHE (Oise et Halatte)

COMMISSION SUIVI DU CENTRE DE TRI	
Président : Olivier DE BEULE (Plateau Picard)	
1. Mme Sophie MERCIER (Plaine d'Estrées)	10. M. Stéphane CUVILLIER (Oise Picarde)
2. M. Jean-François CROISILLE (La Vallée Dorée)	11. Mme Arielle FRANÇOIS (ARC)
3. M. Khalid CHARKI (ACSO)	12. M. Franck DERUEM (Clermontois)
4. M. Mickaël FEIGUEUX (Oise Picarde)	13. M. René MAHET (Pays des Sources)
5. M. Eric TOURAIN (Oise Picarde)	14. M. Daniel GAGE (Pays de Valois)
6. M. Christophe DIOT (Pays de Bray)	15. M. Jean-Pierre BOSINO (ACSO)
7. Mme Emmanuelle BOUR (ARC)	16. Mme Sidonie MUSELET (ARC)
8. Mme Béatrice LEJEUNE (CAB)	17. M. Sébastien FLET-REITZ (Aire Cantilienne)
9. Mme Florence DEMOUY (Lisières de l'Oise)	

COMMISSION SUIVI DU C.V.E	
Président : René MAHET (Pays des Sources)	
1. M. Mickaël FEIGUEUX (Oise Picarde)	5. M. Bernard HELLAL (ARC)
2. M. Eric TOURAIN (Oise Picarde)	6. Mme Violaine PIERRE (Plaine d'Estrées)
3. M. Stéphane CUVILLIER (Oise Picarde)	7. M. Sébastien FLET-REITZ (Aire Cantilienne)
4. M. Alexandre OUIZILLE (ACSO)	

COMMISSION TRANSPORT ET TRANSFERT	
Président : Khalid CHARKI (ACSO)	
1. M. Philippe KELLNER (Oise et Halatte)	5. Mme Florence DEMOUY (Lisières de l'Oise)
2. Mme Valérie POULAIN (Oise et Halatte)	6. M. Thierry LACROIX (Pays des Sources)
3. M. Christophe DIOT (Pays de Bray)	7. M. Jean-Pierre DESMOULINS (ARC)
4. M. Christophe FUMERY (CAB)	

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité

Et ont les membres présents

signés après lecture,

* Pour copie conforme,

Le Président,
Philippe MARINI



Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le



ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_5-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO A OISE LES VALLEES



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOOB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-6

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO A OISE LES VALLEES

Oise les Vallées (1 titulaire et 1 suppléant) a conduit les réflexions préalables à la mise en place du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés, depuis son origine. Oise les Vallées assiste le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour de la cartographie.

L'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de ses représentants.

Il est proposé un délégué titulaire M. Jean-François CROISILLE et un délégué suppléant Philippe KELLNER.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de M. Jean-François CROISILLE, titulaire, et de M. Philippe KELLNER, suppléant, comme représentants du SMDO au sein de Oise les Vallées.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité
Et ont les membres présents
signés après lecture,
Pour copie conforme,
Le Président,
Philippe MARI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO A ATMO HAUTS DE FRANCE



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAINE - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-7

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO A ATMO HAUTS DE FRANCE

L'ATMO HAUTS DE FRANCE (1 titulaire et 1 suppléant) est une association de loi 1901 créée le 30 octobre 1978 regroupant les collectivités et les industriels. Elle a pour objet principal de pratiquer des mesures et des analyses régulières de la qualité de l'air sur les grandes agglomérations des Hauts de France.

Par délibération en date du 24 mars 1999, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise a intégré l'ATMO, ce réseau de surveillance, afin de bénéficier rapidement d'analyses de la qualité de l'air sur le site de Villers-Saint-Paul, puis d'un suivi permanent après sa mise en service.

L'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de ses représentants.

Il est proposé un délégué titulaire M. René MAHET et un délégué suppléant Philippe KELLNER.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er}: d'approuver la désignation de M. René MAHET, titulaire, et de M. Philippe KELLNER, suppléant, comme représentants du SMDO au sein de ATMO HAUTS DE FRANCE.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité

Et ont les membres présents

signés après lecture,

Pour copie conforme

Le Président

Philippe



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO A L'ASSOCIATION AMORCE



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGÉ - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-8

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_8-DE

SLO

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO A L'ASSOCIATION AMORCE

Depuis le 3 juillet 1996, le Syndicat est membre de l'association AMORCE (1 titulaire et 1 suppléant). Celle-ci permet aux membres d'échanger leurs expériences et les représente auprès de diverses autorités et partenaires dans le domaine des équipements de valorisation des déchets en participant au niveau national à la politique environnementale et à l'amélioration de l'environnement.

L'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de ses représentants.

Il est proposé un délégué titulaire M. Olivier DE BEULE et une déléguée suppléante Sophie MERCIER.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de M. Olivier DE BEULE, titulaire, et de Mme Sophie MERCIER, suppléante, comme représentants du SMDO au sein de l'Association AMORCE.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité
Et ont les membres présents
signés après lecture,
Pour copie conforme,
Le Président,
Philippe



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO AU CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE (C.N.R)



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUC - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-9

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SMDO AU CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE (C.N.R)

Le Cercle National du Recyclage (CNR, 1 titulaire) est une association créée en juin 1995 et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, qui agit sur le plan national pour la promotion de la collecte sélective, du tri et du recyclage des déchets.

Cette association a pour objet :

- de promouvoir la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets ;
- d'aider les collectivités locales dans la mise en place des meilleures solutions pour participer aux économies d'énergie, de matières premières et de préserver l'Environnement,
- de soutenir toute initiative à caractère écologique permettant la création d'activité et la sensibilisation de la population,
- d'encourager le respect des règles de protection de l'environnement dans les domaines du recyclage, de la valorisation, des technologies propres, etc...
- de représenter ses adhérents dans un souci de défense de l'intérêt public.

L'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de son représentant.

Il est proposé une déléguée titulaire Mme Arielle FRANÇOIS.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de Mme Arielle FRANÇOIS, titulaire, représentante du SMDO au sein du Cercle National du Recyclage (C.N.R).

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité

Et ont les membres présents

signés après lecture,

Pour copie conforme,

Le Président,

Philippe MARINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO AU CNAS



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET,
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOQB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-10

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO AU CNAS

Le CNAS

Fort d'environ 21.500 structures territoriales adhérentes, représentant près de 963.000 bénéficiaires, le CNAS fait profiter d'un effet de mutualisation très important. Cette force lui permet de proposer à l'ensemble des agents de la collectivité des prestations d'envergure telles que : l'aide à domicile, les services à la personne (tickets CESU), les études (rentrée scolaire), la solidarité (handicap, secours exceptionnel), les prêts sociaux, la culture (chèques lire, chèques disque, chèques culture, billetteries parcs, musées, spectacles, etc.), le sport, les vacances (plan épargne chèques vacances, ...)

L'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de ses représentants.

Il est proposé un délégué titulaire M. Bernard HELLAL, et un délégué suppléant, M. Alain SABATIER.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de M. Bernard HELLAL, titulaire, et de M. Alain SABATIER, suppléant, comme représentants du SMDO au sein du CNAS.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ SYNDICAL
Et ont les membres présents
signés après lecture
Pour copie conforme
Le Président
Philippe MARINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO A LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CVE) (CSS)

L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-11

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_11-DE



DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SMDO A LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CVE) (CSS)

La Commission de suivi pour le Centre de traitement principal (1 titulaire et 1 suppléant) est chargée de suivre le fonctionnement du centre de traitement de Villers-Saint-Paul.

Elle est constituée et convoquée par le Sous-Préfet de Senlis.

L'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de ses représentants.

Il est proposé un délégué titulaire M. René MAHET et un délégué suppléant M. Khalid CHARKI.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de M. René MAHET, titulaire, et de Khalid CHARKI, suppléant, comme représentants du SMDO au sein de la Commission de suivi de site (CVE) (CSS).

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité

Et ont les membres présents

signés après lecture,

Pour copie conforme,

Le Président,

Philippe MARINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SMDO A LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI (CCES) DU PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DES HAUTS DE FRANCE (PRPGD)

L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCH - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-12

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SMDO A LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI (CCES) DU PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DES HAUTS DE FRANCE (PRPGD)

Le SMDO est membre de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan Régional de prévention et de gestion des déchets des Hauts-de-France (PRPGD).

Dans la perspective d'une prochaine réunion de la CCES, et afin de tenir compte des dernières échéances électorales, il convient de nommer un membre titulaire et son suppléant pour représenter le SMDO.

L'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de ses représentants.

Il est proposé Sophie MERCIER, titulaire et Arielle FRANÇOIS, suppléante.

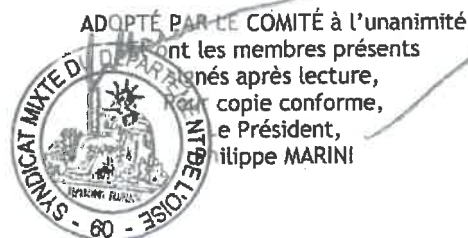
Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de Sophie MERCIER, titulaire et Arielle FRANÇOIS, suppléante, comme représentantes du SMDO au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan Régional de prévention et de gestion des déchets des Hauts-de-France (PRPGD).

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



SUBVENTION D'ÉVÉNEMENTS ECO-LABELLISÉS



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Étaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Étaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Étaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUC - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-13

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

SUBVENTION D'ÉVÉNEMENTS ECO-LABELLISÉS

Depuis plusieurs années, le SMDO soutient financièrement des organisateurs d'événements :

- la Ronde de l'Oise depuis 2013, course cycliste qui parcourt l'ensemble du département,
- le Festival des Forêts depuis 2022, qui a lieu sur une période d'un mois dans les forêts de Compiègne et de Laigue (ARC et CCLO)
- les Musicales de Clermont depuis 2024 (CCC).

Cette année, le SMDO est également sollicité par la CC du Plateau Picard pour soutenir le Festival de Printemps, ainsi que par la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise pour l'Enceinte de Pierrefonds.

Le Festival du Plateau Picard se déroule à Courcelles-Épayelles, sur le territoire de la CC du Plateau Picard.

Cet événement organisé par la CCPP a pour objectif de faire vivre la culture en milieu rural, de faire rencontrer les services de l'intercommunalité au public et ainsi, de mieux faire comprendre ses actions au quotidien. Il s'agit de la dixième édition.

Un montant de 3 000 € est sollicité.

Le festival « l'Enceinte » à Pierrefonds est un événement culturel organisé par l'association « L'Enceinte » au château de Pierrefonds. Il propose à la fois des concerts et un espace associatif rassemblant de nombreux acteurs du territoire. Il s'agit de la deuxième édition, la première ayant rassemblé plus de 3 000 personnes.

Un montant de 2 000 € est sollicité.

En contrepartie de la subvention accordée par le Syndicat, ces événements doivent répondre aux critères de sélection suivants :

- Événement organisé sur le territoire d'une collectivité adhérente,
- Événement labellisé éco responsable (avec signature d'une charte),
- Fréquentation importante (+ de 1000 personnes),
- Adhérents différents
- Événement porté par une association locale sans but lucratif,
- Thème de l'art, de la culture, de l'environnement ou du sport.

Il est demandé aux membres du Comité syndical de bien vouloir allouer une subvention au festival du Plateau Picard et à l'Enceinte de Pierrefonds.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_13-DE



DECIDE

Article 1^{er} : d'allouer une subvention de 3 000 € au festival de Printemps du Plateau Picard et de 2 000 € à l'Enceinte de Pierrefonds.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité
Et ont les membres présents
signés après lecture,

conforme,

Philippe MARINI
Président,



Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le



ID : 060-200067619-20260526-CS26MAJ26_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



TRANSFORMATION DES POSTES D'AGENTS D'ANIMATION A TEMPS COMPLET EN POSTES DEDIES AUX ANIMATIONS ET VISITES



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-14

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

TRANSFORMATION DES POSTES D'AGENTS D'ANIMATION A TEMPS COMPLET EN POSTES DEDIES AUX ANIMATIONS ET VISITES

Au cours des trois dernières années, les postes en charge des visites des installations et des actions de prévention des déchets ont été régulièrement pourvus, mais la répartition des missions s'avère très inégale au fil de l'année, avec des périodes de forte sollicitation et d'autres beaucoup plus calmes, ce qui rend l'organisation du travail peu lisible et difficilement soutenable dans la durée.

Par ailleurs, il demeure complexe de répondre pleinement à l'ensemble des demandes formulées par les collectivités adhérentes, alors même que le SMDO doit, pour atteindre ses objectifs en matière de tri et de prévention des déchets, proposer des visites d'installations et conduire des actions de sensibilisation auprès de différents publics.

C'est pourquoi il est proposé, de mettre en place un poste de coordonnateur des animations et des visites, chargé d'encadrer et d'organiser l'activité de deux agents chargés des visites et de deux animateurs. Ce coordonnateur assurerait également l'interface administrative pour l'organisation matérielle et logistique des visites et des animations (réservations, contacts avec les collectivités adhérentes, suivi des plannings), afin de sécuriser et de structurer l'offre proposée par le SMDO.

Cette nouvelle organisation se traduit par la transformation d'un poste d'adjoint d'animation en poste de coordonnateur des animations et visites à temps complet et par la transformation des deux autres postes d'adjoint d'animation à temps complet en quatre postes à temps non complet, répartis comme suit : deux postes à 42,5% dédiés aux visites des installations et deux postes à 57% dédiés aux animations sur l'ensemble du territoire pour la promotion du tri. Pour ces postes à temps non complet, les heures effectuées au-delà de la quotité de travail pourront être réalisées sous forme d'heures complémentaires, dans la limite de la durée légale du travail et selon les règles de rémunération applicables aux agents à temps non complet.

Lors de sa séance du 28 avril dernier, le Comité Social Territorial s'est prononcé favorablement sur cette nouvelle organisation et sur la transformation des postes, à savoir :

- la transformation d'un poste d'adjoint d'animation en coordonnateur des animations et visites ;
- la transformation de deux postes d'adjoint d'animation à temps complet en quatre postes à temps non complet, répartis en deux postes à 42,5% pour les visites des installations et deux postes à 57% pour les animations sur tout le territoire.

➤ 1 Coordonnateur des animations et des visites

	Ancienne situation	Nouvelle situation
Intitulé du poste	Chargé des visites et animations	Coordonnateur des animation et visites
Quotité temps de travail	100%	100%
Filière	Filière administrative ou animation	Filière administrative ou animation
Catégorie d'emploi	C ou B	C ou B
Grades	Adjoint d'animation à Animateur territorial	Adjoint d'animation à Animateur territorial Adjoint administratif à rédacteur territorial
Inscrit au budget	Oui	Oui
Modalités de recrutement	Titulaire ou contractuel	Titulaire ou contractuel

➤ 2 chargés de visite à temps non complet

	Ancienne situation	Nouvelle situation
Intitulé du poste	Adjoint d'animation	Chargé des visites
Nombre de poste	1	2
Quotité temps de travail	100%	42.5%
Filière	Filière animation	Filière animation
Catégorie d'emploi	C	C
Grades	Adjoint d'animation à Animateur territorial	Adjoint d'animation C1 à C3
Inscrit au budget	Oui	Oui
Modalités de recrutement	Titulaire ou Contractuel	Contractuel

➤ 2 chargés de visite à temps non complet

	Ancienne situation	Nouvelle situation
Intitulé du poste	Adjoint d'animation	Chargé des visites
Nombre de poste	1	2
Quotité temps de travail	100%	57%
Filière	Filière animation	Filière animation
Catégorie d'emploi	C	C
Grades	Adjoint d'animation à Animateur territorial	Adjoint d'animation C1 à C3
Inscrit au budget	Oui	Oui
Modalités de recrutement	Titulaire ou Contractuel	Contractuel

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE**Article 1^{er} :** d'accepter :

- la transformation d'un poste d'adjoint d'animation en coordonnateur des animations et visite,
- la transformation de deux postes d'adjoint d'animation à temps complet en quatre postes à temps non complet, répartis en deux postes à 42,5% pour les visites des installations ;
- deux postes à 57% pour les animations sur tout le territoire.

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_14-DE

S'LO

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité
Et ont les membres présents
signés après lecture,
Pour copie conforme,

Le Président,
Philippe MARINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026

REVUE DE L'EFFECTIF DU SMDO

L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. QUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-15

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

REVUE DE L'EFFECTIF DU SMDO

Un état des postes créés au sein de la collectivité est soumis aux membres du Comité syndical.

Le SMDO comporte actuellement :

- 191 postes à temps complet et 10 postes à temps non complet, ce qui correspond à un effectif permanent de 193 postes en équivalent temps plein.
- 4 emplois fonctionnels
- 3 postes ouverts au recrutement d'apprentis

Le SMDO compte également 3 postes ouverts à l'apprentissage dans les métiers techniques et administratifs, ainsi que 4 emplois fonctionnels.

Les membres du comité syndical sont ainsi amenés à se prononcer sur l'état des postes créés conformément à l'annexe jointe.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : de confirmer l'effectif permanent créé au SMDO depuis l'origine, soit :

- 191 postes à temps complet et 10 postes à temps non complet, ce qui correspond à un effectif permanent de 193 postes en équivalent temps plein.
- 4 emplois fonctionnels
- 3 postes ouverts au recrutement d'apprentis

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité

Et ont les membres présents

signés après lecture,

Pour Copie conforme,

Le Président,

Philippe MARINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



RAPPORT D'ACTIVITES 2025



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET,
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE
BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-
REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER
- MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI
- TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOQB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme
KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par
Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M.
LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M.
SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE
- DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC -
LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER -
STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-16

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

RAPPORT D'ACTIVITES 2025

Les services du SMDO ont élaboré le Rapport d'Activité 2025, avec les services d'une agence spécialisée en communication institutionnelle, comme pour les précédentes éditions. A noter que cette agence a été missionnée pour la rédaction, la conception graphique et la mise en page des documents pour les éditions 2024, 2025 et 2026 via un marché public.

Ce document présente les temps forts, l'actualité et les projets en cours du SMDO, en deux parties :

- 1- La partie dite « magazine »
- 2- Le rapport technique et financier

Sont présentés, au titre de l'année 2025, les différentes installations, les types de traitement, le mode de fonctionnement, les évolutions réalisées et les projets à venir.

Ce rapport a été présenté à la CCSPL le 18 mai 2026.

Il sera envoyé de manière dématérialisée à l'ensemble des contacts du SMDO (environ 1500 contacts), et en version papier aux membres du Comité syndical et aux services des collectivités adhérentes.

Ce document sera également téléchargeable sur le site internet du SMDO : www.smdoise.fr.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : de prendre acte du rapport d'activités 2025.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité
Et ont les membres présents
signés après lecture,
Pour copie conforme,
Le Président,
Philippe MARINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026

DESIGNATION D'UNE REPRESENTANTE DU SMDO A ADICO

L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUÉRIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCHE - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-17

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

DESIGNATION D'UNE REPRESENTANTE DU SMDO A ADICO

Adico (1 titulaire) est une association pour le développement informatique des collectivités de l'Oise.

Elle accompagne le SMDO dans la mise en place et la gestion d'outils informatiques et numériques (Alerte citoyens, RGPD, antispam, serveur SMTP, etc.) et dans la dématérialisation des procédures.

L'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de son représentant.

Il est proposé une déléguée titulaire Mme Annick DECAMP.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de Mme Annick DECAMP, titulaire comme représentante du SMDO au sein d'Adico.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité

Et ont les membres présents

signés après lecture,

Pour copie conforme,

Le Président,

Philippe MARINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026

DESIGNATION D'UNE REPRESENTANTE DU SMDO AU SEIN DE LA RECYCLERIE DE L'AGGLOMERATION DU COMPIEGNOIS

L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANCOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET,
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE
BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-
REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER
- MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI
- TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme
KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par
Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M.
LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M.
SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUC - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE
- DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC -
LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAÏDI - RUBIN - SOYER -
STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-18

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

Syndicat Mixte du Département de l'Oise
Parc Tertiaire et Scientifique
Adresse postale : CS 30316 - 60203 COMPIÈGNE Cedex
Tél. 03 44 38 29 00
Fax 03 44 38 23 61
www.smdoise.fr

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

ID : 060-200067619-20260526-CS26MAI26_18-DE



DESIGNATION D'UNE REPRESENTANTE DU SMDO AU SEIN DE LA RECYCLERIE DE L'AGGLOMERATION DU COMPIEGNOIS

Le SMDO est lié, par une convention de partenariat avec la Recyclerie de l'Agglomération du Compiégnois.

A ce titre, l'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de son représentant.

Il est proposé une déléguée titulaire Mme Arielle FRANÇOIS.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de Mme Arielle FRANÇOIS, titulaire comme représentante du SMDO au sein de la Recyclerie de l'Agglomération du Compiégnois.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité

Et ont les membres présents

signés après lecture,

Pour copie conforme,

Le Président,

Philippe MARINI



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

SEANCE DU 26 MAI 2026

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SMDO AU SEIN DE SUD OISE RECYCLERIE

L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :
MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOOB - YTASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :
M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :
M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. QUIZILLÉ par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :
MMES BELLEPERCHE - DEMOÛY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUCH - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHÂTTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-19
DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026
Nombre de membres présents : 65
Nombre de membres en exercice : 117
Nombre de votants : 79

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SMDO AU SEIN DE SUD OISE RECYCLERIE

Le SMDO est lié, par une convention de partenariat avec la Sud Oise Recyclerie.

A ce titre, l'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de son représentant.

Il est proposé un délégué titulaire M. Philippe KELLNER.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de M. Philippe KELLNER, titulaire comme représentant du SMDO au sein de Sud Oise Recyclerie.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

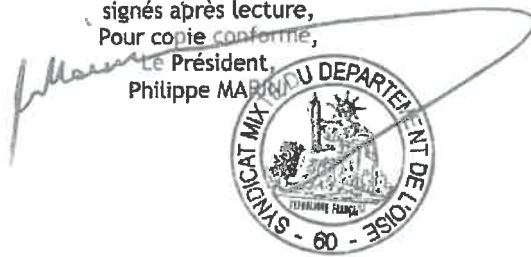
ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité
Et ont les membres présents

signés après lecture,

Pour copie conforme,

Le Président,

Philippe MARINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SMDO AU SEIN DE LA RECYCLERIE DU PAYS NOYONNAIS

L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON - CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI - MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUC - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-20

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

Syndicat Mixte du Département de l'Oise
Parc Tertiaire et Scientifique
Adresse postale : CS 30316 - 60203 COMPIÈGNE Cedex
Tél. 03 44 38 29 00
Fax 03 44 38 23 61
www.smdoise.fr

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SMDO AU SEIN DE LA RECYCLERIE DU PAYS NOYONNAIS

Le SMDO est lié, par une convention de partenariat avec la Recyclerie du Pays Noyonnais.

A ce titre, l'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de son représentant.

Il est proposé un délégué titulaire M. Pascal DOLLÉ.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de M. Pascal DOLLÉ, titulaire comme représentant du SMDO au sein de la Recyclerie du Pays Noyonnais.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité
Et ont les membres présents
signés après lecture,
Pour copie conforme,
Le Président,
Philippe MARINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MAI 2026



DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SMDO AU SEIN DE LA MAISON D'ECONOMIE SOLIDAIRE (MES)



L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à 19h30, s'est réuni à la salle du Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne, sous la présidence de Philippe MARINI, Président, le Comité Syndical formé par l'ensemble des délégués des groupements de communes constituant le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Membres à voix délibérative présents :

MMES BOUR - FRANÇOIS - HERMAN - HINQUE - LEJEUNE - MERCIER - MEGRET - MUSELET.
MM. BERTHE - BOSINO - BRETON - CARRE - CHAMBON - CHARKI - COLLARD - COULON- CROISILLE - DA SILVA - DE BEULE - DEQUIN - DESESSART - DESLIENS - DESMOULINS - DIOT - DOLLE - DROUIN - DUMORTIER - FEIGUEUX - FLET-REITZ - FOUCHER - FRENOY - FUMERY - GAGE - GONCALVES - GOURDOU - GUERIN - HELLAL - HUCHETTE - KELLNER - MAHET - MARINI -MINÉ - MOREIRA - PELLERIN - PETERS - PINEL - ROUTIER - SALITOT - SEELS - SICARD - SUPERBI - TARDIF - TOURAIN - VAILLANT - VEREECKE - WAWRIN - YAQOUB - YASSE.

Etaient représentés par leur suppléant :

M. CAMMERMAN par Mme POULAIN - Mme BOUHAMIDA par M. VANDENBOSSHE - M. CORMIER par M. LUISIN - Mme KAYA par M. ROJAS - M. LACROIX par M. MATRAN - M. LEBOEUF par M. CHIREUX - M. ROSENFELD par Mme PICARD.

Etaient représentés :

M. CROISIC par Mme HERMAN - M. CUVILLIER par M. FEIGUEUX - M. DE VALENCE par M. MARINI - Mme PIERRE par Mme MERCIER - Mme DANNEEL par M. PETERS - M. DOUCET par M. GAGE - M. DUBOUIL par M. DE BEULE - M. LOISEAU par M. DIOT - M. MATURA par M. SALITOT - M. MESSIO par M. KELLNER - M. OUIZILLE par M. CHARKI - M. SABATIER par M. FLET-REITZ - M. BOURGEOIS par M. SUPERBI - M. TALON par M. DOLLÉ -

Etaient absents ou excusés :

MMES BELLEPERCHE - DEMOUY - MISTARZ - SORBARA - TURPIN -
MM. BIBERON - CAFFIER - CAHOUC - CARBON - CHEMIN - COFFINEAU - DE L'HAMAÏDE - DE VALROGER - DELAERE - DELAMARE - DERUEM - DESHAYES - DESSEIN - DRAY - FABRE - HAUDRECHY - LAINÉ - LE CHATTON - LE MAREC - LEFEVRE - LOUVET - LY - MAGUET - MELAIMI - MICLOTTE - MOKHTARI - RECHIDI - RIFI SAIDI - RUBIN - SOYER - STEINER - THIBERGE - ZAFAR.

N° d'ordre : CS-26MAI26-21

DATE DE CONVOCATION : 20.05.2026

Nombre de membres présents : 65

Nombre de membres en exercice : 117

Nombre de votants : 79

Syndicat Mixte du Département de l'Oise
Parc Tertiaire et Scientifique
Adresse postale : CS 30316 - 60203 COMPIÈGNE Cedex
Tél. 03 44 38 29 00
Fax 03 44 38 23 61
www.smdoise.fr

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SMDO AU SEIN DE LA MAISON D'ECONOMIE SOLIDAIRE (MES)

Le SMDO est lié, par une convention de partenariat avec la Maison d'Economie Solidaire de La Chapelle aux Pots.

A ce titre, l'assemblée délibérante du SMDO doit procéder à la désignation de son représentant.

Il est proposé un délégué titulaire M. Christophe DIOT.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté au Comité Syndical, par Philippe MARINI, Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er} : d'approuver la désignation de M. Christophe DIOT, titulaire comme représentant du SMDO au sein de la Maison d'Economie Solidaire (MES).

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ à l'unanimité

Et ont les membres présents

signés après lecture,

Pour copie conforme,

Le Président,

Philippe MARINI

